

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE RIOM
(PUY-DE-DOME)

*

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

**Effectif légal du Conseil
Municipal : 33**

**Nombre de Conseillers
en exercice : 33**

**Nombre de Conseillers
présents ou représentés :
29**

Nombre de votants :

29

**Date de convocation :
23 juin 2017**

**Date d'affichage :
6 juillet 2017**

L'AN deux mille dix-sept, le **29 juin** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 23 juin, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BOISSET, CERLES, DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, M. GRENET, Mmes LAFOND (jusqu'à la question n° 26), LARRIEU, MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, PRADEAU, ROUX, Mmes SANNAT, SCHOTTEY, M. VERMOREL, Mme VILLER.

ABSENTS :

M. Serge BIONNIER, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Michèle SCHOTTEY

M. Yannick BONNET, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Thierry ROUX

M. Boris BOUCHET, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à José DUBREUIL

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale
absente

Mme Pierrette CHIESA, Conseillère Municipale
absente

M. Stéphane FRIAUD, Conseiller Municipal
absent

Mme Michèle GRENET, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Pierrick VERMOREL

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR à partir de la question n° 27

M. Jacques LAMY, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Pierre CERLES

Mme Nicole PICHARD, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Emilie LARRIEU

Mme Chantal RAMBAUX, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Agnès MOLLON

M. Bruno RESSOUCHE, Conseiller Municipal
absent

< > < > < > < >

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 JUIN 2017**

QUESTION N° 4

OBJET : Ecole M. Genest - Fourniture et installation de mobilier scolaire, de restauration, de bureau et petit équipement et Agencement, fourniture et installation de mobilier pour les salles de classe et BCD : compte rendu de délégation

RAPPORTEUR : Emilie LARRIEU

Question étudiée par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 15 juin 2017

Par délibération en date du 23 mars 2017, le Conseil Municipal avait :

- autorisé la signature du lot 01 Mobilier scolaire et de restauration avec DPC (79300 BRESSUIRE)
- donné délégation au Maire afin de prendre toutes décisions relatives à la passation des marchés des lots 2, 3, 4 et 5

Concernant les lots 02 Mobilier de bureau et 05 Petits équipements, une nouvelle procédure d'appel d'offres a été lancée. La Commission d'Appel d'Offres réunie les 8 et 20 juin 2017 a attribué le lot 02 à DACTYLBURO pour un montant de 20 583.72 € HT.

Concernant le lot 05 aucune offre n'a été reçue, il convient donc de déclarer la procédure sans suite pour cause d'infructuosité. Conformément à l'article 30.I.2 du décret n° 2016-360 du 25/03/2016 une procédure négociée sans publicité et sans mise en concurrence peut être lancée.

Concernant les lots 03 Mobilier et agencement des classes maternelles avec jeux d'imitation, périscolaire et BCD et 04 Mobilier et agencement des classes élémentaires et BCD une procédure négociée sans publicité et sans mise en concurrence, conformément à l'article 30.I.2 du décret n° 2016-360 du 25/03/2016, a été lancée avec HABA France (91520 EGLY). Après négociation les lots ont été attribués au groupement HABA France (91520 EGLY) – DPC (79300 BRESSUIRE) pour un montant de :

- Lot 03 : 69 944.25 € HT
- Lot 04 : 41 469.97 € HT

Le Conseil Municipal est invité à :

- **prendre acte de ces décisions.**

LE CONSEIL MUNICIPAL A PRIS ACTE

RIOM, le 29 juin 2017

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL